

[http://epl.aubenas.educagri.fr](http://epl.aubenas.educagri.fr/) http://marcel-gimond.elycee.rhonealpes.fr

http://astier.elycee.rhonealpes.fr

**Les 3 lycées publics d'Aubenas présentent**

**L’Union des Sections Sportives Scolaires Albenassiennes – U3SA**

|  |
| --- |
| **Une section sportive scolaire globalisée**  Sports de Pleine Nature Sports collectifs  **Canoé Kayak Football** (féminin et masculin)  **Cyclisme Rugby** (féminin et masculin) |

**Dossier de présentation et de candidature**

**Principe**

La section sportive globalisée permet aux élèves entrant dans un lycée public albenassien de son choix et en fonction de son projet d'orientation, de concilier leurs études avec une pratique approfondie de la discipline sportive de leur choix.

Il offre ainsi aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, une pratique plus soutenue dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale. Il permet d’atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau, qui relève des parcours d’excellence des fédérations sportives.

Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l’occasion de progresser et d’être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

**Objectifs du dispositif**Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée

Progresser dans sa pratique sportive

Bénéficier d’un suivi scolaire individualisé

Elargir son champ d’activités sportives et ses compétences

**Fonctionnement**

* Pratique hebdomadaire des sections sportives grâce à un alignement des emplois du temps des trois lycées sur le créneau 15h-18h du jeudi.
* Les élèves sont incités à participer aux activités de l’Association Sportive (AS) et à représenter leur établissement dans les compétitions organisées par l’Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d’investissement insuffisant dans sa scolarité, l’accès de l’élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

**Filières scolaires accessibles**

Lycée Astier : Toutes les classes de seconde générale (section Euro possible) hors enseignement optionnel Création et Culture Design et EPS.

Seconde professionnelle MEL-MAV (Métiers de l’Electricité - Menuiserie Aluminium Verre).

1ère année de CAP sous réserve pour les élèves de rattraper les cours si l'emploi du temps ne peut être aménagé pour des contraintes d'organisation pédagogique.

Lycée Gimond : Toutes les classes de seconde générale,technologique et professionnelle.

Lycée O.de Serres : Toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

**Encadrement**

L’enseignant d’EPS référent coordonne la discipline, s’occupe du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, absences, comportement, suivi médical…) et évalue l’élève dans l’activité.

Le cadre fédéral et/ou l'enseignant d'EPS référent encadre (ent) les séances de pratique, participe(nt) au suivi des élèves et élabore(nt) la programmation annuelle.

**Transports**

La société Tout’enbus met à disposition une navette, le jeudi, pour assurer le transport aller-retour des élèves des lycées aux terrains de sport (Stade Ripotier) pour le football et le rugby uniquement. Le financement de ce service est pris en charge par les trois lycées.

**Dossier de candidature** à retirer dans les collèges à partir du 01 mars 2021 ou à télécharger sur les sites des lycées.

**Attention : un élève ne peut candidater que pour une seule activité.**

La fiche de candidature et les pièces à fournir seront à renvoyer au coordonnateur de la discipline sportive concernée avant le **lundi 26 avril 2021** à l'adresse du lycée (cachet de la Poste faisant foi) au nom du professeur d'EPS référent ou à son adresse mail directement.

***Canoé Kayak*** : M.Rivier, [francois.rivier@ac-grenoble.fr](mailto:francois.rivier@ac-grenoble.fr)

Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

***Cyclisme*** : Mme Prat, [sylvie.prat@educagri.fr](mailto:sylvie.prat@educagri.fr)

Lycée Agricole Olivier de Serres: Sylvie PRAT EPS/Coordonnatrice section sportive cyclisme

Quartier Saint-Martin BP 150 Aubenas 07200 contacts: 04 75 35 17 55 ou 06 82 28 36 51

***Football*** : M. Kraiem, imad.kraiem@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Gimond Boulevard de l’Europe 07200 Aubenas

***Rugby*** : M.Rivier, [francois.rivier@ac-grenoble.fr](mailto:francois.rivier@ac-grenoble.fr)

Lycée Polyvalent Astier Quartier Roqua BP 60145 07205 Aubenas cedex

**Pièces à fournir – Obligatoire**

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et palmarès sportifs des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l’élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme et le canoé-kayak.**

- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l’élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d’EPS de 3ème.

- une photo d’identité.

- une attestation d’assurance civile ou scolaire

**Tests d’admission**: Ils auront lieu si la situation sanitaire le permet. Les candidats recevront une convocation 8 jours avant.

S’il n’est pas possible de faire les tests, un entretien sera proposé.

Ils devront être en possession d'une attestation d’assurance civile ou scolaire pour passer les tests**.**

**-** Des tests d’évaluation et de sélection du niveau sportif (observations des élèves en situations d’activités, maîtrise technique, qualités morales et physiques) seront effectués pour tous les élèves de 3ème désireux d’intégrer la section sportive scolaire.

- Un entretien individuel permettra de définir les motivations des élèves et l’analyse du parcours scolaire.

Cyclisme : après étude des dossiers de candidature, un test physique cycliste ainsi qu'un entretien individuel seront  éventuellement proposés par l'enseignante référente. Les candidats recevront une convocation si nécessaire.

Football : **jeudi 6 mai 2021 de 9h30 à 16h au stade Ripotier à Aubenas**

Canoé Kayak : après étude des dossiers de candidature, un entretien individuel sera  éventuellement proposé par l'enseignant référent. Les candidats recevront une convocation si nécessaire. **Voici un lien qui vous permettra de candidater pour le Kayak : http://bit.ly/SSSRugbyCanoeKayak**

Rugby : jeudi 29 avril **2021 de 9h30 à 17h au stade Dugradus à Aubenas**

(Copie de la licence obligatoire pour les licenciés, ou, certificat médical de non contre-indication pour les non licenciés). **Voici un lien qui vous permettra de candidater pour le rugby : http://bit.ly/SSSRugbyCanoeKayak**

**Commission d’admission : le mercredi 19 mai 2020. Un entretien sur le projet scolaire avec l’élève et la famille pourra être demandé.**

L’étude du dossier scolaire, des résultats des tests et des entretiens permettront à la commission de prononcer les admissions.

Les résultats d’admissions seront communiqués à chaque candidat après l’examen en commission.

**Partenaires associés au projet**

* Mairie d’Aubenas
* Tout’enbus, Communauté des Communes du Bassin d’Aubenas
* Comité Rhône-Alpes de cyclisme
* Comité Ardèche de cyclisme
* Comité départemental de canoé kayak de l’Ardèche
* Comité départemental de rugby de l’Ardèche
* ASSAF (Avenir Sportif Sud Ardèche Football)
* Les Ovalines
* RCAV (Rugby Club Aubenas Vals)
* UCA (Union Cycliste Albenassienne)
* Conseil départemental de l’Ardèche











****



http://www.comiterugbyardeche.fr

**Fiche de candidature section sportive scolaire globalisée d’Aubenas**

**Année scolaire 2020- 2021**

**Discipline demandée**: Canoé Kayak - Cyclisme - Football - Rugby (entourer votre demande)

L'élève :

NOM : ………………………………………………Prénom : …………………………Né(e) le  : ………….

Adresse mail : …………………………………………………………………………………………………..

Tél port : …………………………………………………………

Les responsables légaux:

Responsable légal 1 : Nom…………………………………..……. Prénom :…………………………………

Adresse mail : ……………………………………………………...Tél port : ………………………………...

Responsable légal 2 : Nom…………………………………..……. Prénom :…………………………………

Adresse mail : ……………………………………………………...Tél port : ………………………………...

Etablissement scolaire actuel :

Collège ……………………………………………… Ville: ...................................…………………………..

Besoin d’internat : oui non (entourer votre demande)

Pratique sportive :

Club en 2020-2021 : ………………………………………Spécialité et poste : ……………………………

Résultats principaux obtenus : ……………….............................................................................

Je soussigné(e) Mme, M. ……….………………………………………………, père – mère - responsable légal, autorise ma fille, mon fils, ……………………………………………………………………………..

à se présenter aux tests d’admission pour l’entrée en Sections Sportives Scolaires des lycées publics d’Aubenas.

A ………………………………… le ………………………

[Signature de l'élève :](mailto:sylvie.prat@educagri.fr) Signature des représentants légaux :

**Pièces à fournir - Obligatoire**

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et le palmarès sportif des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l’élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme et le canoé-kayak.**

- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l’élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d’EPS de 3ème.

- une photo d’identité.

- une attestation d’assurance civile ou scolaire